

**SESSION DU CONSEIL N^o 97-08
20 octobre 1997**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni le 20 octobre 1997 dans le cadre d'une téléconférence. L'ordre du jour de la session figure à l'annexe A. M. José Luis Samaniego (Mexique) préside la séance, et MM. Avrim Lazar et Bill Nitze représentent respectivement le Canada et les États-Unis. Le directeur exécutif du Secrétariat, M. Victor Lichtinger, participe à la séance en compagnie d'autres représentants officiels.

Point 1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la séance conformément au paragraphe 9(6) des Règles de procédure du Conseil. Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour de la séance, en se fondant sur l'ordre du jour provisoire, et ajoutent les éléments de discussion suivants au point 4, « Autres questions » : « Rapport écrit sur les fonds disponibles en vue de réorienter le programme en 1998 »; et « Présidence de la session extraordinaire du Conseil ».

Point 2 Session extraordinaire du Conseil

Les représentants suppléants examinent et adoptent des changements définitifs au programme général et à l'ordre du jour provisoire de la session extraordinaire du Conseil. Le Secrétariat modifiera ces documents en conséquence lors de leur prochaine révision.

Le Mexique offre de regrouper les commentaires que les Parties pourraient formuler sur son ébauche de document de discussion concernant les directives du Conseil.

Point 3 Article 14 – Dossier factuel final relativement au projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel, Quintana Roo

La discussion à ce sujet est reportée à la prochaine session.

Point 4 Autres questions

Point 4.1 Rapport écrit sur les fonds disponibles en vue de réorienter le programme pour 1998

En réponse à une demande des représentants suppléants, le Secrétariat indique qu'un montant approximatif de 800 000 \$US sera mis à la disposition de la CCE pour qu'elle le consacre au programme relatif à l'environnement et au commerce (y compris le projet relatif aux répercussions de l'ALÉNA).

Point 4.2 Présidence de la session extraordinaire du Conseil

À la demande du Mexique, le Canada indique qu'il consultera la ministre canadienne, M^{me} Stewart, afin de lui demander si elle accepterait de présider la session extraordinaire du Conseil.

Point 5 Prochaine session

Les Parties conviennent de tenir la prochaine session le 23 octobre 1997, à 10 heures, dans les locaux du Secrétariat, à Montréal.

Le président lève la séance à 12 heures.

Rédigé par : Marc Paquin, secrétaire du Conseil.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 97-08

ORDRE DU JOUR

Tenue par téléconférence le lundi 20 octobre 1997, de 10 h à 11 h (heure de l'Est);
9 h à 10 h (heure de Mexico)

PRÉSIDENTE : J.L. Samaniego (Mexique)

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Session extraordinaire du Conseil
- Point 3 Article 14: Dossier factuel final relativement au projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel, Quintana Roo
- Point 4 Autre questions
- Point 5 Prochaines téléconférence